



Barème Honoraires

Annecy / Frontière Genevoise / Aravis :

Transaction Bien Immobilier	Prix vente :	
	Inférieur à 50 000€	6 000€
	Entre 50 000 et 80 000€	7 000€
	Entre 80 000 et 350 000€	6 % du prix de vente, minimum 8000€
	Supérieur à 350 000€	5 % du prix de vente
Transaction Terrain ou Commercial	8 % du prix de vente Minimum 6 000€	
Syndic de copropriété	Moins de 10 lots : 2 600€ Plus de 10 lots : 180 à 250€ par lot	
	Le devis peut varier en fonction du volume de gestion estimé. 50% des honoraires offerts la première année Si contrat de trois ans signés pour une copropriété de 15 lots minimum	
Estimation	Offerte en cas de vente avec l'agence 180€ pour les autres cas (Succession, donation, financement)	

Valée de l'Arve :

Transaction Bien Immobilier	6 % du prix de vente
	5 % du prix de vente si supérieur à 350 000€ Minimum de 6 000€
Transaction Terrain ou Commercial	8 % du prix de vente Minimum de 6 000€
Syndic de copropriété	Moins de 10 lots : 2 600€ Plus de 10 lots : 180 à 250€ par lot
	Le devis peut varier en fonction du volume de gestion estimé. 50% des honoraires offerts la première année Si contrat de trois ans signés pour une copropriété de 15 lots minimum
Estimation	Offerte en cas de vente avec l'agence 180€ pour les autres cas (Succession, donation, financement)

Grille de prix au 01/10/2021 - Taux de TVA en vigueur : 20% - Les montants sont indiqués en TTC

IRIA Immobilier

11, Avenue des Vieux Moulins 74000 ANNECY – 04 50 10 20 30

SARL inscrite sous le n° SIRET 527 905 954 00014 auprès du RCS d'Annecy – TVA : FR38.527.905.954

Titulaire de la carte gestion et transaction immobilières 1673/74 délivrée par la Préfecture de Haute-Savoie.